

**AIDE AUX PERSONNES AGEES :
L'AD-PA SALUE LES ANNONCES D'E. MACRON**

Le Président de la République a tenu à « rendre hommage » ce mardi aux professionnels de l'aide à domicile en confirmant notamment qu'ils bénéficieraient de la prime COVID.

L'AD-PA s'était particulièrement mobilisée au côté des autres organisations du domicile pour que cette prime soit également accordée aux salariés de ce secteur et se réjouit donc de cette annonce.

L'AD-PA restera néanmoins très vigilante à ce que la prime leur soit accordée dans les mêmes conditions et montants que pour les professionnels des établissements. Elle attend par ailleurs que cette mesure s'accompagne à moyen terme d'une restructuration du système de financement de l'aide à domicile permettant une revalorisation plus large des salaires et des carrières.

Au-delà, l'AD-PA salue les perspectives tracées par E. MACRON pour l'avenir du secteur dans le cadre d'un projet de loi devant se fonder sur les notions de « sens et reconnaissance ».

Les personnes âgées et les professionnels aujourd'hui visibles, devront ainsi le rester après cette crise. Il conviendra pour cela d'enfin engager les investissements massifs nécessaires pour rendre le secteur de l'aide aux personnes âgées, à domicile et en établissement, attractif en y améliorant les conditions de travail, d'accompagnement des personnes âgées et de soutien aux proches aidants.

Pour répondre aux attentes et ambition de nos concitoyens, cette loi devra ainsi déboucher sur quatre dispositifs essentiels :

- un observatoire de lutte contre l'âgisme rattaché au Défenseur des droits
- une représentation des personnes âgées vulnérables au niveau local ainsi qu'au sein des instances nationales
- un vrai système de compensation des vulnérabilités permettant d'augmenter le nombre de professionnels à domicile et en établissement
- une évolution de tous les établissements volontaires en domiciles

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 24

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées